

Communiqué

Santé financière (non-vérifiée)

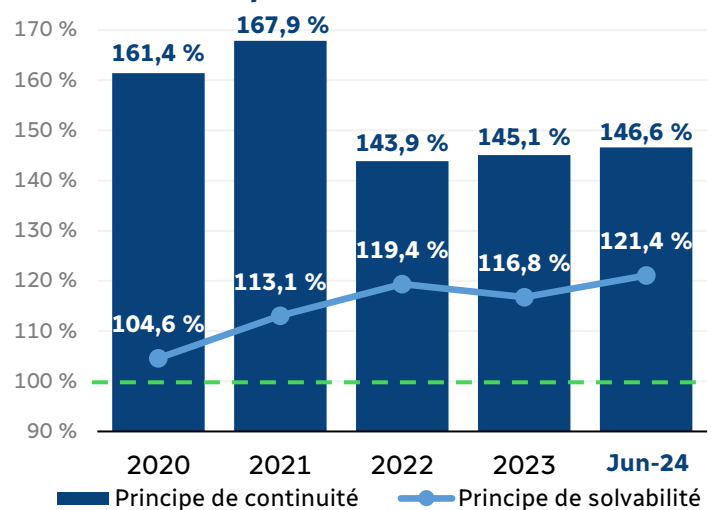
Le niveau de capitalisation du régime reste élevé

La situation financière du Régime de retraite de Radio-Canada est encore solide et les mesures clés de la santé financière globale du Régime demeurent positives au cours de ce trimestre. Nous maintenons notre engagement à assurer une gestion prudente et une surveillance rigoureuse des placements du Régime afin de garantir la sécurité de votre rente.

Le graphique ci-contre montre que le taux de capitalisation du Régime est supérieur à 100%, tant selon le principe de continuité et de solvabilité, ce qui témoigne d'une situation financière solide et sûre.

Le 30 juin 2024, le Régime affichait un excédent de financement de continuité estimatif de 2,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 80 millions de dollars par rapport au début de l'année. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de continuité était de 146,2 % à la fin du trimestre, soit une augmentation de 1,1 % depuis le début de l'année.

Situation de capitalisation au 30 juin 2024



L'excédent de solvabilité (ou de liquidation) s'élevait à 1,4 milliard de dollars au 30 juin 2024, soit une augmentation de 275 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Le coefficient de solvabilité du Régime à la fin du premier trimestre était de 121,4 %, soit une augmentation de 4,6 % depuis le début de l'année.

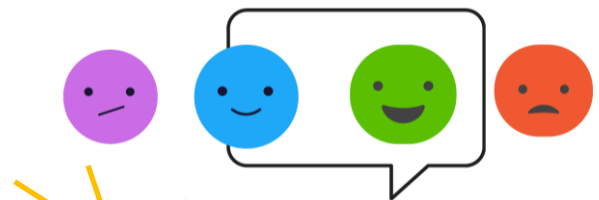


Notre sondage 2024 auprès des participants est EN LIGNE Votre opinion compte :

Aidez-nous à améliorer nos futures communications et interactions avec vous !

Plus de **2000** participants actifs et retraités ont déjà donné leur avis.

Vous avez jusqu'au **25 septembre 2024** pour participer !
Le sondage est accessible pour tous les participants actifs et retraités.



Nous voulons avoir votre avis.

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Pensions versées depuis le début de l'année	167,9 millions de dollars	328,1 millions de dollars
Pension annuelle moyenne	31 379 dollars	30 554 dollars
Nombre de pensions en cours de paiement	10 315	10 283
Contributions reçues depuis le début de l'année	31,4 millions de dollars	59,4 millions de dollars
Nombre de contributeurs au Régime	7 534	7 641
Actif net disponible pour le service des prestations	8 048 millions de dollars	7 916 millions de dollars

Rendement des actifs (non-vérifié)

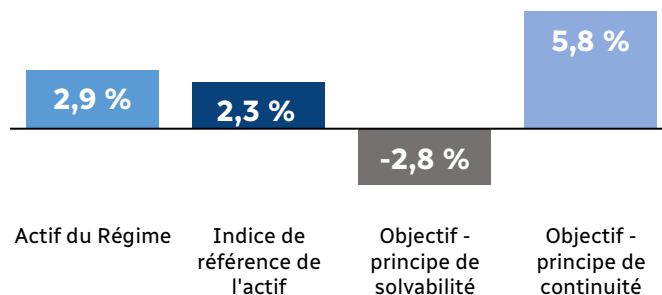
Le Régime avait un actif net de 8,1 milliards de dollars au 30 juin 2024, soit une augmentation de 132,6 millions de dollars pour l'exercice. L'augmentation de l'actif du Régime est principalement attribuable aux rendements rigoureux des marchés boursiers au cours du premier semestre.

Au cours du premier semestre, le Régime a versé 167,9 millions de dollars aux retraités et a reçu des cotisations totalisant 31,4 millions de dollars de la part des employés. En raison du niveau élevé de capitalisation du Régime, CBC/Radio-Canada est actuellement tenue de suspendre les cotisations de l'employeur.

Le rendement annualisé sur quatre ans de 2,9 % du Régime a été supérieur à son indice de référence de l'actif (2,3 %) ainsi qu'à son objectif selon le principe de la solvabilité, mais a été légèrement inférieur à son objectif selon l'approche de continuité. Cela est attribuable essentiellement au recul des marchés en 2022, à cause duquel les actions et titres à revenu fixe ont affiché des rendements négatifs durant l'année. Même si les marchés peuvent être volatils à court terme sur une période prolongée, nous continuons d'avoir confiance en notre capacité à dégager de solides rendements dans toutes les catégories d'actifs dans lesquelles nous investissons. Nos efforts continuent d'être axés sur une perspective à long terme et la protection rigoureuse des prestations des participants.

Rendement du Régime

Rendements annualisés sur 4 ans au 30 juin 2024



Services aux participants

Au deuxième trimestre de 2024, le Régime a accueilli 135 nouveaux participants actifs et 78 nouveaux participants retraités.

La cote de satisfaction générale des participants au Régime à l'égard des services d'administration des prestations s'élève à 92 % pour le quatrième trimestre de 2023. Ce résultat provient d'un sondage auprès des participants qui ont appelé le Centre d'administration des pensions.



Des niveaux de service minimums sont fixés pour les services aux participants du Régime et ces niveaux sont surveillés de près afin de s'assurer que les participants reçoivent le meilleur service possible. Au cours du trimestre, les niveaux de service minimums ont été atteints, à l'exception de la production de certains relevés de rente des participants. Des plans d'action ont été mis en place avec notre prestataire de services externe afin d'améliorer le processus et de garantir le respect des niveaux de service minimums.

Gouvernance

Après avoir servi comme fiduciaire pour plus de six ans, François Roy a terminé son mandat au sein du Conseil. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son dévouement et son leadership.

En juin, le Bureau du surintendant des institutions financières a donné son approbation à la distribution de l'excédent d'actif du Régime pour 2021 et 2022 aux participants admissibles. Grâce au dévouement de toutes les personnes impliquées, la distribution a été achevée avec succès en juillet.

Le Conseil de fiducie donne la priorité à l'éducation des fiduciaires dans ses pratiques de gouvernance. En septembre, le Conseil a tenu une journée complète de séances d'éducation où des experts ont présenté leurs points de vue sur les changements réglementaires qui touchent les régimes de retraite, les tendances en matière de communication avec les participants et une mise à jour relative à situation économique mondiale.

Le **rapport annuel 2023 du Régime de retraite de la SRC – Investir pour VOTRE avenir**, est maintenant disponible en ligne: <https://cbc-radio-canada-pension.ca/wp-content/uploads/2024/04/AnnualReport2023F.pdf>

L'infographie de la page suivante présente un résumé du plan stratégique 2021-2025 et l'état d'avancement des principaux objectifs.





Un glossaire des termes courants liés aux rentes de retraite se trouve à cbc-radio-canada-pension.ca/fr/help/glossary-of-terms

Le Communiqué est un rapport trimestriel du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada destiné aux participants du Régime. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime et ses activités, veuillez visiter le site web du [Conseil de fiducie](#).

Activités

Faits saillants de 2024

✔ Atteint
 ⋯ En cours/prévus
 ✘ Incomplet/pas atteints

BUTS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS (IRC) Au 31 mars 2024	ÉTAT	OBJECTIFS DE 2024 Au 31 mars 2024	ÉTAT	RÉSULTATS PRÉVUS D'ICI 2025
1 Dégager des rendements nets ajustés au risque suffisant pour assurer la viabilité financière et les besoins de liquidité du Régime.	<ul style="list-style-type: none"> Les coefficients de capitalisation sont supérieurs à 100 %. Le rendement de la Caisse sur 4 ans est supérieur de 0,50 % à celui du portefeuille de référence. La volatilité de l'excédent à risque respecte les attentes en matière de tolérance au risque. 	✔ ✔ ✔	<ul style="list-style-type: none"> Générer de solides rendements à long terme. Évaluer des façons de perfectionner la répartition stratégique de l'actif du Régime. Atteindre la pondération cible en placements sur les marchés privés. Continuer la mise en œuvre du plan d'action climatique des investisseurs. 	✔ ✔ ⋯ ⋯	<ul style="list-style-type: none"> Le Régime demeure entièrement capitalisé. Nos processus de répartition stratégique de l'actif restent les meilleurs de leur catégorie. Nos processus de placement internes sont améliorés. 
2 Fournir aux participants des services de retraite efficaces et de qualité tout en améliorant continuellement nos communications avec les participants et les parties prenantes.	<ul style="list-style-type: none"> Verser les prestations à temps. Atteindre des résultats de sondage sur l'expérience des participants de 80 % ou plus. Fournir des services aux participants conformes aux objectifs. * Effectuer une évaluation annuelle de la relation avec le commanditaire. Fournir des communications opportunes, complètes et claires aux participants. 	✔ ✔ ✔ ✔ ✔	<ul style="list-style-type: none"> Gérer la prestation des services d'administration des pensions afin d'assurer un service de haute qualité aux participants. Impliquer les participants dans la mise à jour de notre stratégie de communication. Coordonner la distribution du surplus avec Radio-Canada après l'approbation réglementaire. Informers régulièrement les participants et diffuser les présentations annuelles aux parties intéressées. 	✔ ✔ ✔ ✔ ✔	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des services rentables qui répondent aux attentes des participants. Veiller à ce que les participants reçoivent des communications opportunes, complètes et claires par l'intermédiaire de leurs médias préférés. Améliorer la communication avec les parties prenantes. 
3 Maintenir des structures de gouvernance et d'organisation efficaces qui répondent aux obligations fiduciaires et aux exigences opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire aux exigences réglementaires de l'organisation. Obtenir une opinion d'audit sans réserve, exempte de tout ajustement important. Atteindre une bonne cote ou une cote supérieure pour les réunions et formations des fiduciaires. Gestion rentable mesurée par l'indice de référence. Résultats satisfaisants dans les autoévaluations des fiduciaires. 	✔ ✔ ✔ ✔ ✔	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer tous les deux ans les principaux risques auxquels est exposé le Régime. Implanter un système d'analytique avancée des placements regroupant de multiples catégories d'actif. Effectuer un examen quinquennal des principaux documents de gouvernance du Régime. Mettre en œuvre des mesures renforcées de sécurité de l'information. 	✔ ✔ ✔ ✔ ⋯	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que l'organisation dispose de suffisamment de ressources ainsi que des fiduciaires et une équipe de direction qui ont les compétences requises pour la gérer dans l'avenir. Avoir en place des pratiques exemplaires relatives à la gouvernance et la surveillance d'un régime de retraite. 
4 Promouvoir une culture axée sur la diversité, l'innovation, l'apprentissage continu ainsi que la responsabilité.	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que des formations continues sont régulièrement offertes. 	✔	<ul style="list-style-type: none"> Offrir des formations continues aux membres du Conseil ainsi qu'un programme d'orientation à l'intention des nouveaux fiduciaires. Soutenir et développer une main d'œuvre diversifiée et inclusive. Offrir des possibilités de formation et de développement au personnel afin de soutenir notre objectif d'être une organisation apprenante. 	✔ ✔ ✔	<ul style="list-style-type: none"> Recruter et conserver une équipe diversifiée et très motivée qui recherche des stratégies novatrices qui ajoutent de la valeur à long terme. 

*De plus amples renseignements sur l'état de ces IRC se trouvent dans la section Services aux participants du Communiqué.